

## Votes sur les motions déposées en conclusion d'interpellations - séance plénière du jeudi 19 janvier 2023

Une motion pure et simple est une motion qui vise uniquement à passer à l'ordre du jour. La motion pure et simple a la priorité de droit sur toutes les autres motions, à l'exception de la motion de confiance. L'adoption d'une motion pure et simple entraîne la caducité de toutes les autres motions (art.92bis du Règlement de la Chambre).

Si plusieurs motions de recommandation portent sur le même objet, celles déposées par des interpellateurs ont, lors du vote, la priorité de droit sur celles déposées par d'autres membres. L'ordre du vote est, pour chacune de ces deux catégories de motions, déterminé par l'ordre dans lequel celles-ci ont été déposées.

N° vote	Interpellation	Ministre	Commission Séance plénière	Motions introduites	N° DOC	Vote sur la motion pure et simple			
						Votes nominatifs	OUI	NON	ABST.
1	<ul style="list-style-type: none"> <li>de Marijke Dillen (VB) sur "Les libérations résultant de problèmes de transfèrement" (n° 365)</li> </ul>	Ministre de la Justice	Commission de la Justice du <a href="#">11 janvier 2023</a>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>motion de recommandation</b> par Marijke Dillen</li> <li><b>motion pure et simple</b> par Katja Gabriëls (Open Vld)</li> </ul>	<a href="#">MOT55 00365/001</a>	<a href="#">p. 47</a> détail : <a href="#">p. 53</a>	83	46	0
2	<ul style="list-style-type: none"> <li>de Katleen Bury (VB) sur "Les attaques aux feux d'artifice" (n° 366)</li> </ul>	Ministre de la Justice	Commission de la Justice du <a href="#">11 janvier 2023</a>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>motion de recommandation</b> par Katleen Bury</li> <li><b>motion pure et simple</b> par Katja Gabriëls (Open Vld)</li> </ul>	<a href="#">MOT55 00366/001</a>	<a href="#">p. 48</a> détail : <a href="#">p. 53</a>	82	45	0
3	<ul style="list-style-type: none"> <li>de Katleen Bury (VB) sur "La modification de la législation linguistique en matière judiciaire" (n° 367)</li> </ul>	Ministre de la Justice	Commission de la Justice du <a href="#">11 janvier 2023</a>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>motion de recommandation</b> par Katleen Bury</li> <li><b>motion pure et simple</b> par Katja Gabriëls (Open Vld)</li> </ul>	<a href="#">MOT55 00367/001</a>	<a href="#">p. 48</a> détail : <a href="#">p. 54</a>	81	48	0